

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

Voici venu le temps des arbitrages

«Je ne vais pas vous parler de football et encore moins de la Coupe d'Europe mais d'arbitrages budgétaires. Entre nous cela est un peu moins « Fun » de parler d'argent que de foot, mais ceci est un passage obligatoire étant donné que rien n'est acquis d'avance.

Lors d'un édit précédent, je mentionnais que tous les feux étaient au vert, là je peux vous dire qu'ils sont orange voire rouge.

Pour l'instant, notre Ministre de l'Agriculture a proposé le statu quo concernant le budget des MAEC dans un plan stratégique national. Au niveau Européen, ça coince au bout de trois jours de trilogue, les négociations entre la Commission Européenne, le Parlement Européen et les Ministres se sont interrompues, faute de consensus. La mise en œuvre de l'architecture verte constitue le principal point de friction des discussions.

Or, la Cour des Comptes Française et Européenne a reconnu nos MAEC systèmes pertinents et efficaces par rapport aux autres MAEC. Alors cette décision nous fait un peu froid dans le dos car la dynamique bretonne va-t-elle continuer ?

Cet outil est indispensable pour continuer à accompagner les paysan.nes vers l'herbe, car le changement n'est pas simple mais s'il n'y a pas d'aide, c'est mission impossible !

Il faut que nos élus des territoires prennent conscience de la gravité de tels arbitrages. En effet, si les surfaces en prairies n'augmentent pas rapidement, les dégâts environnementaux, déjà bien présents, ne cesseront de croître.

Alors mettons les moyens financiers en face avec obligation de résultats, formons et accompagnons nos paysan.nes vers des systèmes plus vertueux. Nous l'avons toujours fait et nous continuerons de le faire avec l'appui de tout ceux qui pensent que nous faisons du bon travail sur le terrain depuis 40 ans.

Certes, nous sommes toujours un peu frustrés de voir le temps et l'énergie que cela demande à nous tous pour essayer de convaincre les autres qu'ils soient paysan.nes, élu.es, responsables administratifs, ou citoyen.nes, mais tout ceci est un mal pour un bien.

Alors merci à vous tous pour vos engagements tels qu'ils soient et... ne lâchons rien !»

Fabrice CHARLES, Président du CEDAPA

Numéro spécial: Installation chez les NIMA



Une année de pâturage en secteur séchant



Cette année, l'Echo vous propose de suivre Thomas Leclerc, éleveur laitier à Plédéliac, en secteur séchant. Dans ce numéro, Thomas nous présente sa gestion printanière du pâturage et ses stratégies en cas d'été sec.

Bilan du 2ème tour de pâturage

Le 2ème tour a débuté le 14 avril et s'est terminé le 28 mai. Les 56 vaches ont tourné sur 25 ha avec un temps de retour de 44 jours. « Cette année ce tour a été un peu plus long, j'ai dû utiliser plus de surface pour ne pas rentrer trop tôt dans les paddocks puisque la pousse n'était pas au rendez-vous. Les vaches sont jour et nuit dehors et au pâturage plat unique depuis le 30 avril. Là encore c'est plus tard que les années précédentes mais la pousse était vraiment timide et j'avais assez de stock pour me le permettre. »

La gestion de l'épiaison

Thomas pratique le fauche broute depuis le 13 mai : « Je fauche 3 repas (1.5 à 2 jours) sur les paddocks de jours et de nuits qui font un peu plus de 15 cm herbo-mètre. Ça me permet de gérer l'épiaison de la fétuque des prés et du pâturin et de nettoyer les parcelles qui ont du rumex et du petit chardon. L'épiaison peut être gênante car ça crée une baisse de production et des refus, mais ça ne me dérange pas trop car les IAs ont commencé au 19 mai et ça me permet d'avoir une ration plus fibreuse et moins énergétique ce que je recherche pour la période de reproduction des vaches. L'objectif en ce moment est de faire du lait et de réussir les IA. Je préfère faire manger une herbe épiée à mes vaches plutôt que de l'enrubanner et leur donner de l'herbe trop riche avec du foin pour tamponner. Je minimise volontairement la qualité. Je sais que ça va repartir après. Les 3.3 ha de maïs ont été semés le 20 mai, il a très bien démarré. J'ai réalisé un premier désherbage mécanique à la herse étrille 8 jours après semis et un deuxième le 4 juin au stade 3 feuilles. Ensuite selon la propreté il y aura 1 à 2 passages de bineuse au stade 6/8 feuilles. »



« L'objectif est d'avoir $\frac{3}{4}$ du parcellaire accessible pour juillet et la totalité pour août »

Le 3ème tour

« Le troisième tour a démarré le 29 mai, j'ai prévu de faire pâturer seulement la surface de base de 16 à 18 ha pour les 64 vaches ce qui me fera retourner sur mon paddock pilote après 30 jours de repousse. Actuellement la pousse est variable selon les parcelles, entre 50 à 80 kgMS. On a eu de l'eau mais seulement quelques jours de chaleur pour avoir une vraie pousse. Ça va moins vite cette année. J'ai espoir que le 3ème tour se passe bien. »

Constitution des stocks

« Pour l'instant j'ai prévu de faucher 14 ha de foin début juin, 8 ha d'enrubanné mi-juin et 17 ha de foin à la fin du mois. Ces coupes décalées me permettent de les ré-intégrer dans le cycle de pâturage en juillet et en août lorsque la pousse de l'herbe sera plus lente. Mes 5.5 ha de mélange protéagineux a été enrubanné en 32 bottes de 300 kgMS le 23 avril. La pâture sous ce couvert a bien pris et a été pâturée le 17 mai. J'espère qu'elle va garder quelques années une bonne flore. »

Le pâturage estival en préparation

Pour l'été, un maximum de surface accessible au pâturage est nécessaire : « l'objectif est d'avoir $\frac{3}{4}$ du parcellaire accessible pour juillet et la totalité pour août soit 32.5 ha pour 67 VL (48 ares/VL). Ça fait 2-3 ans que chaque été en août voire septembre c'est compliqué. Il me reste 20-30 TMS du silo sandwich et je sais maintenant qu'il me faut 80 bottes d'enrubanné pour passer cette période délicate. »

Bilan des vèlages groupés

« Je suis content, les 55 vèlages se sont bien passés, il en reste 8, je n'ai pas eu non plus de mammites. Les retours des chaleurs se passent bien et 46 VL et génisses ont été inséminées en 17 jours, ce que je ne trouve pas trop mal. »

La ferme

2 UTH, bio, MAE SPE 18%, secteur séchant : 670 mm de précipitations, moyenne annuelle
67.5 ha de SAU : 59.5 ha en herbe dont 32.5 ha accessibles, 3.3 ha maïs, 5 ha mélange céréalière
64 VL à 5 500 L produits
Production actuelle : 24.5 L/VL
TP : 30.5 TB 39.5 mois moyen de 2.4.
Chargement : 1.36 UGB/ha
Coût alim : 52€/1000L
EBE 2020 : 97 000€ (rémunération du salarié déduite)

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

> Les portes ouvertes du Cedapa

De l'herbe, pour une meilleure qualité de vie! Jeudi 24 juin à Péderneq à partir de 14h.

Installé en 2015, Jean-Marie Bodilis opère rapidement d'importants changements dans son système. il souhaite alors maximiser le pâturage. Actuellement en fin de conversion bio, les vaches pâturent 10 mois sur 12 et il maintient à l'auge toute l'année une part d'ensilage de maïs accompagné d'un méteil en sec. Ses choix lui ont permis de gagner en sérénité.

Évoluer vers un système herbager en zone séchante, c'est possible ! Jeudi 1er juillet à Plorec sur Arguenon à partir de 13h30 .

Passionnée par les vaches laitières, Béatrice Cordon, 38 ans, s'installe seule sur la ferme en 2015, après un tiers. Attirée par les prairies et le système herbager, elle décide de prendre ce virage en 2019, en arrêtant les céréales, en remplaçant 14 ha de maïs par de l'herbe ! Programme: différents ateliers sur l'évolution de système, le sursemis de prairies et la gestion du bocage.

Saisir les opportunités pour construire un système autonome. Vendredi 2 juillet à St Denoual à partir de 14h.

Programme: divers ateliers sur la gestion du pâturage, le désherbage mécanique du maïs, la conversion bio, la gestion du bocage et les PSE.

Gagner en autonomie grâce à l'herbe et au lupin. Jeudi 8 juillet à Plédran, à partir de 13h30.

Programme: différents ateliers sur l'évolution du système, le parcellaire, la gestion du pâturage, l'autonomie protéique et la conversion bio.

> Les prochaines formations, sur inscriptions

PASS'MAEC 2 : jeudi 9 juillet, Baie de Saint Brieuc, inscription auprès de Morgane.

Sélection génétique et gestion de la reproduction : jeudi 9 septembre, inscription auprès d'Hélène.

Contention des bovins : vendredi 10 septembre, en centre Bretagne, inscription auprès de Cindy.

Oser la monotraite en système herbager : mardi 14 septembre à Plédéliac, inscription auprès de Morgane.

Gestion administrative d'un salarié sur la ferme : mardi 21 septembre, inscription auprès de Félix.

Valorisation des veaux mâles : jeudi 23 septembre, inscription auprès de Félix.

Le parasitisme interne chez la vache laitière : date et lieu à définir en fonction des inscriptions, informations auprès de Maxime.

Rallye sanitaire en système herbager : date et lieu à définir en fonction des inscriptions, informations auprès de Maxime.

Adapter sa stratégie fiscale à sa ferme : date et lieu à définir en fonction des inscriptions, informations auprès d'Anaïs.

Panneaux solaires photovoltaïques : date et lieu à définir en fonction des inscriptions, informations auprès d'Hélène.

Renseignements et inscriptions: 02 96 74 75 50

Annonces

Recherche salarié(e)

Ferme de 70 ha avec un atelier lait (40 normandes + la suite) livré à biolait et pain au levain (100kg/semaine) vendu à la ferme.

Poste polyvalent: fabrication du pain / élevage laitier. CDI - 30h/semaine. A pourvoir de suite.

Contact: EARL Kerouze - St Alban / 02 96 93 82 17 / kerouze@orange.fr

Rejoignez-nous sur Facebook !



Facebook.com/CEDAPA

S'installer sur un système innovant



Nous poursuivons notre visite d'anciens animateurs du réseau, non issus du milieu agricole, qui se sont récemment installés. Aujourd'hui, partons dans la région de Quimperlé, à Querrien (29), sur la ferme de Moguel.

Une ferme pour un projet bien défini

Aurélie Cheveau, ancienne animatrice au CEDAPA et son compagnon Madeg Join-Lambert, ancien animateur dans le réseau GAB, ne sont pas originaires du milieu agricole. Ils ont été attirés par des systèmes innovants durant leur expérience professionnelle. Leur projet était bien défini : trouver un lieu propice pour développer un élevage laitier en système tout herbe et vèlages groupés de printemps (VGP) afin de pouvoir fermer la salle de traite l'hiver et se dégager du temps pour la vie familiale. « Je me suis formée en faisant des stages de 15 jours sur plusieurs exploitations et 6 mois de salariat » indique Madeg. Aurélie complète : « Moi je n'ai pas pu en faire autant car j'ai accouché en avril, et on s'est installé en janvier suivant. Nos critères de recherche de ferme étaient : 45 ha groupés minimum, éviter que le cédant reste vivre sur place, une zone pluvieuse, à 30 minutes de la mer ». Ils ont trouvé l'exploitation en 2017 via une annonce déposée dans le journal Paysan Breton. « Cette ferme de 85 ha, dont 75 ha d'un seul tenant, nous convenait bien, notamment au niveau de sa situation climatique : même s'il fait chaud l'été, on profite des dépressions du Sud-Ouest breton ». Les cédants, en système conventionnel qui misaient déjà beaucoup sur le pâturage, ont été assez enthousiastes quant à leur projet. « Nous avons travaillé ensemble 4 semaines avant leur départ, et ils se sont rendus disponibles en 2018 durant notre première année dès qu'on en avait besoin. »

Monotraite et fermeture de la salle de traite en 2 ans

Aurélie et Madeg ont racheté le troupeau Holstein des cédants constitué de 70VL et une cinquantaine de génisses d'âges différents. 10 génisses croisées de 15 jours d'une ferme en système vèlages groupés ont été achetées pour compléter le troupeau. « Partir d'un grand troupeau nous a permis de sélectionner les vaches en réformant toutes celles qui ne collaient pas au système VGP et de caler les génisses. Ainsi la salle de traite a pu être fermée dès l'hiver 2019-2020 ». Le passage en monotraite a été initié en mars 2018 pour améliorer la reproduction des Prim'Holstein. « Au départ on pensait faire de la monotraite que de mars à juin, finalement, c'est tellement confortable, qu'on n'a jamais repris la bitraite ! »

L'élevage bovin oui, mais avec un confort de travail et de vie !

« Dès la première année, on a pu prendre 4 semaines de vacances dont une pendant la fermeture de la salle de traite et un weekend tous les 1,5 mois. Maintenant on parvient à prendre 5 semaines/an et 1 weekend par mois. On travaille avec Finistère Remplacement,

équivalent du SDAEC, la problématique est que l'on doit les faire travailler 8 h par jour et ce n'est pas toujours facile de leur trouver des chantiers. Pour nous, les vacances sont un bon investissement car ça coûte cher, entre 7 et 10 000 € de frais de salariés depuis le début, mais ça nous permet de prendre de la distance, de se retrouver ensemble sans travailler, de revenir avec un esprit frais et c'est une absolue nécessité. On est contents de faire fonctionner les services de remplacement, car c'est très important que cela continue d'exister. Nos journées ne commencent pas très tôt (vers 8h-9h) et ne finissent pas très tard (vers 18h). Malgré tout, les 2 premières années ont été éprouvantes car nous avons eu beaucoup de choix à faire, de choses à apprendre ! Et nous avons dû gérer en parallèle le lancement de construction de notre maison – nous habitons à 9 km depuis le début, ce qui est notre principale contrainte. »

Madeg et Aurélie sont très satisfaits de leur équi-



« Dès la première année, on a pu prendre 4 semaines de vacances »

libre de vie aujourd'hui « Travailler avec la nature et avec des animaux, c'est passionnant et toujours varié, on touche à tellement de domaines qu'on ne se risque pas de se lasser dans ce métier, on a toujours à apprendre ! » conclue Aurélie.

La ferme en 2020

Installation au 01/01/18 en GAEC 2 UTH, AB

Pluviométrie moyenne : 1000 à 1200 mm/an

Races : base Holstein croisées Jersiais et Rouge Norvégien. Croisement Angus sur les génisses.

SAU : 85 ha, dont 75 ha accessibles

2020 : 58 VL 195 000 L livrés à Terres de L'Ouest (qui délègue la collecte à Eurial)

2021 : 67 VL (effectif de croisière)

Système tout herbe, prairies longues durées, stocks en 100 % foin, autonomie alimentaire

Objectif éco : 100 000 € d'EBE pour 40 000 € d'annuités, 95 000 € d'EBE en 2020

- Revenu disponible : 17 500 € / associé / an

Anais Kernaleguen, animatrice CEDAPA

L'élevage laitier attire peu les NIMA

Selon la Chambre d'Agriculture, près de 60% des fermes bretonnes ne trouvent pas de repreneur. Depuis plusieurs années, des personnes Non Issus du Milieu Agricole « NIMA » sont de plus en plus nombreuses à vouloir s'installer en agriculture. Or, ce public semble moins s'intéresser par l'élevage laitier. En 5 ans, le nombre d'installation a diminué de moitié. Ce dossier reprend les grandes lignes de l'étude du Civam 35 installation-transmission réalisée en 2019, auprès de porteurs de projets et de jeunes installés NIMA, pour comprendre leur perception du métier et leurs freins à l'installation en élevage laitier.

Le choix de production est un acte éthique et politique

L'installation est vue comme un acte militant par les NIMA. Ils veulent développer des projets alternatifs, respectueux de l'environnement et indépendants. Or la production de lait s'inscrit dans une logique de circuit long et est vue parfois comme une source de pollution. Le lait de vache n'est pas considéré comme un produit d'avenir par ce public, à moins d'être transformé et vendu en direct.

Le choix de production orienté par la volonté d'une vie de qualité

Les NIMA ayant connu le salariat, sont à la recherche d'une production qui leur permettra d'avoir du temps libre. Cependant, l'élevage laitier est perçu comme peu rémunérateur et gourmand en temps de travail contribuant à l'isolement. L'astreinte est également vue comme une contrainte et, au-delà de la traite chaque matin et chaque soir, le rythme de vie des bêtes s'impose au paysan toute l'année.

L'accessibilité technique et économique de la production

Un frein parallèle identifié, est la difficulté d'accès au métier pour les NIMA. L'élevage est perçu comme trop technique. La vache, est un animal imposant et cornu, identifié comme difficilement appréhendable par ce public. Enfin, la responsabilité qui incombe au métier d'éleveur est perçue comme trop lourde et le droit à l'erreur semble inconcevable. Le maraîchage au contraire semble plus accessible et est vu un peu comme un « potager à plus grande échelle ».

L'acquisition d'une ferme en élevage bovin lait, au vu de son prix et de sa taille, paraît peu envisageable comparativement à une exploitation maraîchère. Les coûts de reprise font peur. Les personnes interrogées qui ne se dirigent pas vers l'élevage bovin lait ont, selon l'étude, une image de fermes laitières « surdimensionnées » qui ne correspond pas à leur définition d'une ferme « à taille humaine ». De plus, l'accès au foncier leur semble plus difficile n'étant pas issu du milieu agricole.

L'acceptabilité sociale de la production choisie

Selon l'étude, lorsque le choix de production s'oriente vers l'élevage, les réactions de l'entourage seraient moins valorisantes voir jugeantes portées notamment par un mouvement sur le bien-être animal qui pèse lourd sur le métier et qui culpabilise le porteur de projet.

Une fausse idée de l'élevage bovin lait qui nécessite de communiquer

Les NIMA sont influencés par la mauvaise image du métier qui est véhiculée par de nombreux médias. Ils ne connaissent donc qu'une vision du métier d'éleveur bovin lait qui ne correspond pas à leurs principes et à leurs envies. De plus, les bovins sont des animaux imposants, qui sont côtoyés seulement dans les fermes, la naissance d'une passion pour l'élevage bovin laitier est alors difficile, contrairement au maraîchage.

Les systèmes herbagers autonomes et économes, une réponse aux attentes des NIMA?

Les fermes herbagères économes et autonomes pourraient être une réponse aux attentes sociales, environnementales, économiques des NIMA. Or l'absence de représentation de ces systèmes et d'installation de NIMA n'aide pas à redorer le blason de l'élevage laitier. De plus, l'étude montre que la vision du métier évoluerait lors de la phase de formation. En effet, ce basculement d'orientation des porteurs de projets en maraîchage vers l'élevage se fait lorsque qu'ils prennent conscience, par le biais d'expériences de terrain, de la réalité et des difficultés du métier de maraîcher : charge de travail importante, répétitivité des tâches... « En lait il y a du boulot, en maraîchage encore plus. Même si l'investissement de départ en élevage laitier est important, il y a un retour sur investissement qui est là. »

Retrouvez l'étude complète : « Analyse des freins à l'installation en élevage bovin lait des personnes non issues du milieu agricole » sur la page Agriculture Durable Encourager l'installation/transmission en production laitière du site Civam.org.

Témoignage d'Anne POYET et Mewen LOUËT (30 ans, originaires presque île de Rhuy - 56)



« Nous envisageons un projet d'installation en reconversion professionnelle, après une expérience en ostréiculture, et dans le milieu du tourisme et de la vente. Nous avons eu envie de monter un projet commun, à l'extérieur, qui est un impact sur la dynamique locale.

Au départ nous avons pensé à la culture d'algues, puis à reprendre un chantier ostréicole, mais le réchauffement de l'eau et l'arrivée de maladies sur les huîtres, la baisse des ventes, ne nous a pas encouragé à poursuivre.

Nous sommes donc ensuite partis sur l'idée d'un élevage de chiens, en pensant faire un mi-temps salarié à côté, puis à un élevage de chevaux de trait... Nous nous sommes rendus compte qu'il nous fallait finalement une activité plus simple, abordable, sans devoir jouer le rôle de pionnier, à devoir se démener pour lancer une activité nouvelle et peu développée. On a réalisé qu'on aimait tous les deux les vaches ! Et qu'en élevage bovin, l'activité étant déjà développée et reconnue, il existe des dispositifs accessibles pour accompagner les jeunes qui s'installent. Ce qui nous a attiré, c'est l'approche élevage bovin tout herbe, en vèlages groupés, qui redonne un sens au métier. Ce serait notre but, mais on ne s'interdit pas de devoir faire un peu de cultures au démarrage pour sécuriser l'alimentation du troupeau. »

Selon vous, qu'est-ce qui peut freiner à envisager un projet en élevage bovin ?

« Nous n'avons pas pensé à l'élevage tout court au départ car on aime voyager, on voulait pouvoir garder une certaine liberté, mais le COVID a rebattu les cartes, nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas si primordial. Quand on s'est ouvert à l'idée d'élevage, ce n'est pas l'élevage laitier qui nous a attiré : nous avons l'image des élevages intensifs, en système maïs-soja, ça ne nous attirait pas vraiment.

- Sur le plan santé, une tendance se généralise à déconseiller la consommation de lait de vache pour l'équilibre alimentaire humain car il serait source d'allergies et de problèmes digestifs,

- Les éleveurs laitiers que l'on rencontre dans notre recherche de ferme sont parfois frileux lorsqu'on présente notre projet, ce n'est pas toujours bien accueilli lorsqu'on dit qu'on envisage un projet en tout herbe, vèlages groupés, en agriculture biologique.

- Les éleveurs nous alertent aussi sur la difficulté aujourd'hui d'obtenir un contrat avec une laiterie : les laiteries seraient réticentes à accueillir des nouveaux producteurs, et ils nous mettent en garde aussi sur le prix « le lait, ça ne paie pas ! ».

Aujourd'hui, on recherche une ferme pour s'installer avec un autre couple qui développerait un atelier de maraîchage, dans le Morbihan, pour l'horizon 2022. »

La parole aux adhérents : Nous avons tous un rôle à jouer dans la transmission !

« Cette étude met en avant qu'il est nécessaire de communiquer, de représenter les systèmes herbagers respectueux de l'Homme, de l'animal et de l'environnement.

Les objectifs à court terme sont de faire évoluer les perceptions sur l'élevage bovin laitier auprès du grand public. Pour cela, il faut exposer la diversité des modèles de production en insistant sur les systèmes herbagers, leur rentabilité économique, leurs conditions de travail et leurs investissements raisonnables.

Pour y parvenir, cela demande un engagement de nous tous, les paysannes et paysans, pour faire découvrir notre métier, nos différents systèmes, pour transmettre nos savoirs et savoir-faire auprès des porteurs de projets et de toutes les personnes intéressées. Alors ouvrons nos fermes ! Accueillons-les par tous les moyens nécessaires !

Une formation « maître exploitant » pour pouvoir accueillir des stagiaires est organisée par la chambre d'agriculture le 30/09/21 (inscription et renseignements: Olivier Jegou 06.20.36.13.44). Soyons nombreux ! »

De plus, un groupe est en cours de constitution et commence à se former, pour construire un plan de communication en vue de valoriser le métier d'éleveur.

Informations auprès d'Anaïs Kernaléguen :
anais.cedapa@orange.fr ; 07.64.44.45.23

Parole à Cédric Bernard animateur à Agriculture paysanne 22 sur l' action «Le champs des possibles »



« Notre objectif est de permettre aux futurs installés de se rendre compte de la transmissibilité d'une ferme... et même d'imaginer des possibilités multiples ! »

« Nous avons lancé un travail de réflexion intitulé « Le champs des possibles » avec des étudiants en BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole) pour envisager différentes formes de reprise des fermes à céder sur notre territoire. Cette initiative fait suite au constat que les futurs installés, particulièrement les personnes non issues du milieu agricole, envisagent de s'installer en créant leur activité et laissent alors de côté des opportunités de reprise de fermes. Nous avons ainsi proposé aux BPREA du lycée de Kernilien de réfléchir sur 2 fermes du territoire à reprendre à l'horizon 5-7 ans, et qui n'ont pas de repreneur identifié.

La consigne donnée aux étudiants était d'analyser le fonctionnement de l'exploitation en l'état actuel, et d'établir 2 scénarii, en respectant 2 objectifs : pas d'agrandissement, et garder au minimum le même nombre d'actifs.

Cette classe de BPREA, est assez représentative du public des porteurs de projets d'installation agricole en Côtes d'Armor : environ un tiers est intéressé par l'élevage, principalement des personnes originaires du milieu agricole, et le reste du public est majoritairement NIMA, avec pour la plupart des projets diversifiés (maraîchage, pain, ...) sur des fermes collectives multiples ateliers.

La ferme étudiée est représentative de nos réseaux paysans : 74 ha avec 52 ha accessibles groupés, foncier majoritairement en propriété, 2 UTH, 50 VL, en lait bio depuis 2019, 350 000 L/an, les génisses ne sont pas élevées sur place, salle de traite 2*4, bâtiment de 49 places cornadis, maison du cédant sur le site. Les étudiants ont proposé 2 scénarii :

- Scénario 1 présenté surtout par les stagiaires NIMA, qui ont avoué ne pas avoir d'attrait pour l'élevage laitier : Reprise des 50 ha groupés sur les 74 ha, en fermage pour réduire le montant de reprise. Suggestion d'un projet de ferme collective, valorisation de la surface en prairie avec des vaches allaitantes, race Armoricaïne, viande de bœuf vendue en direct, prairies en rotation avec des céréales pour un atelier pain, et maraîchage bio.

- Scénario 2 présenté par les étudiants originaires du milieu agricole qui se destinent à une reprise familiale en lait : rester en lait bio et continuer de valoriser le pâturage, la faible production de lait / VL en bio serait compensée en augmentant le cheptel car l'objectif est d'avoir un volume livré par an supérieur pour 2 UTH, les bâtiments étant déjà saturés, ils proposent la construction d'une nouvelle stabulation VL avec plus de places, ils rachètent le foncier, les annuités liées sont importantes et amènent à tout de même envisager un agrandissement.

Les résultats étaient assez clivés, révélateurs de la fracture actuelle des publics et de la difficulté de transmission. Il ne manque pas de candidats à l'installation, mais très peu sont attirés par l'installation sur une ferme laitière moyenne.

Pour relever le défi de la transmission des fermes d'élevage bovin lait de nos réseaux, nous pensons à différents leviers :

- pour les candidats à l'installation en lait issu du milieu, il faut parvenir à leur faire voir le potentiel de reprise sans qu'il s'accompagne obligatoirement d'un agrandissement, augmentation cheptel et nouveau bâtiment. Ils doivent avoir en tête les pistes permettant de vivre sur une ferme en maintenant un dimensionnement moyen : changement de race, passage en tout herbe ? Ce sont des interventions scolaires, la visite de fermes qui pourraient les éveiller sur les autres formes d'installation que par l'agrandissement.

- pour les NIMA peu intéressés par l'élevage laitier en filière longue : il faut les informer et les attirer par les avantages du métier (temps de travail moins important qu'en vente directe), montrer en quoi une ferme laitière est un bon support pour envisager une diversification à moindre coût (les charges de structure sont déjà absorbées par l'exploitation laitière), la surface en prairies permet d'envisager des rotations avec des productions végétales...

- les partenaires et collectivités jouent un rôle pour faciliter les mises en lien entre cédants et porteurs de projet. Des outils doivent faciliter l'accès au foncier (financement participatif, prêts d'honneur...). Les filières peuvent aussi jouer un rôle en proposant des soutiens pour accueillir des nouveaux producteurs. »

**AGRICULTURE
PAYSANNE**
ADEAR DES CÔTES D'ARMOR



Renseignements auprès
d'Agriculture paysanne
22 : 02.96.78.95.41

Cindy Schrader et Anaïs Kernaleguen, animatrices Cedapa

Les espaces-test agricoles, un outil pour se tester avant de s'installer

Voici un outil qui propose aux porteurs de projets de se tester avant de s'installer, un moyen de se rassurer, de faire ses preuves et de s'ancrer sur le territoire pour une installation progressive. Rencontre avec Jean-Baptiste Cavalier, coordinateur du Réseau National des Espaces Test Agricoles.

Leur origine

« Ce dispositif est issu de la mise en place des couveuses d'activités en milieu rural dans les années 2000. La spécificité du milieu agricole fait que le processus de couveuse doit prendre en compte la saisonnalité de la production, le coût de l'outil de production, le lien au territoire... Cette réflexion a abouti à la création d'un premier espace-test agricole dans le Nord-Pas-de-Calais. Par la suite, plusieurs se sont développés, portés par l'enseignement agricole, les associations de développement rural et d'éducation populaire, des coopératives d'activité comme Terracoopa dans l'Hérault. Les collectivités territoriales ont également développé cette activité. Aujourd'hui, il en existe environ 50 en France. En 2012, le Réseau National des Espaces Test Agricoles a été créé pour faciliter l'échange d'expériences entre les membres du réseau, accompagner la création de nouveaux dispositifs, défendre et promouvoir le test d'activité en agriculture. » Explique Jean Baptiste Cavalier.

Qu'est ce qu'un espace-test agricole ?

« C'est un outil pour tester la faisabilité technique et la viabilité d'un projet dans des conditions proches de la réalité. L'objectif est pour la personne qui a un projet agricole, de se tester entre 1 et 3 ans, de voir la pertinence du projet sur le territoire et de s'installer progressivement. Ce dispositif est porté par plusieurs acteurs du territoire qui mettent à disposition trois éléments :

Le premier est la fonction de couveuse. Elle consiste à mettre à disposition un statut juridique. Ainsi, le porteur de projet n'a pas besoin de créer une entreprise, mais signera un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) avec l'espace-test qui lui donnera le droit d'exercer une activité agricole.

La seconde fonction de cet outil est de mettre à disposition les moyens de production : du fon-

cier, du matériel, du bâti... un espace-test peut avoir plusieurs lieux-test. Ces lieux de tailles variées sont parfois sur des fermes, sur du foncier acquis par l'association Terre de liens ou des collectivités territoriales.

La dernière est la mise en place d'un dispositif d'accompagnement et de suivi par des structures compétentes du territoire, des ADEAR, GAB, agriculteurs référents... tout au long du test. »

Un outil qui facilite l'insertion dans le territoire

« Le public touché par cet outil est majoritairement des Non Issus du Monde Agricole. Ce dispositif leur permet de faire leurs preuves, de créer un réseau de solidarité. Le critère d'entrée dépend des espaces-test, mais le projet doit être bien construit. Le porteur de projet doit assumer le coût de production et reverser un pourcentage de son chiffre d'affaires pour participer aux coûts d'accompagnement et d'animation du dispositif. La majorité des projets sont en maraîchage, plus recherché par les NIMA du fait du faible investissement nécessaire à l'installation, mais presque toutes les productions sont testées : élevage, viticulture, arboriculture, paysan boulanger. Les 2/3 des gens s'installent à l'issue du test. C'est également un outil qui favorise la transmission avec beaucoup d'anticipation. En effet, la relation de professionnel à professionnel est souvent très appréciée. »

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Fabrice Charles
Comité de rédaction : Elisabeth Beuzit, Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yannis, Pierre Queniat.
Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Commune :
Profession :

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

Je m'abonne pour :	1 an 6 numéros	2 ans 12 numéros
Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	100 €	

☐ J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département